

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

① 02 47 50 68 09
courriel :
accueil@mairieathee.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

26-06-2026

L'an deux mille vingt-six

Le premier juillet à vingt-heures trente minutes

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Adeline BETAILLOULOUX, Maire.

Etaient présents : Marylène COUSSY, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Marion FROUIN, Vincent DENIZIOT, Thierry CANTEIRO, JEAN-LOUIS LARUELLE, Pascal GIROLET, Isabelle PAIS, Sandra MARI, Thomas RENAULT, Céline BROUCKE, Emilie PETO, Gwenaëlle CARRE, Nelly GIRAUDON, Gaëlle GODEFROY, Claire PERISSAT, Thomas ESTEVAO formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

Secrétaire : Mr Laurent NEVEU

Pouvoirs :

Mr Patrick CHATELLIER-HUMEAU ayant donné pouvoir à Mme Adeline BETAILLOULOUX

Mr Julien HELLIO ayant donné pouvoir à Mme Karine PATIN

Mr Ludovic DALENÇON ayant donné pouvoir à Mr Laurent NEVEU

En exercice 23
Présents 20
Votants 23

2026-38 Service technique : mise en place d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activités

Mme Marylène COUSSY, 1^{ère} adjointe en charge du personnel, informe le conseil municipal qu'un agent du service technique part prochainement en disponibilité pour une période de cinq ans.

Compte tenu d'une équipe technique restreinte, et parfois sujet à un fonctionnement déséquilibré quand des arrêts maladie surviennent, il est proposé de recruter un agent contractuel à partir de septembre 2026.

Après en avoir délibéré, et précisé que les crédits correspondants sont prévus au budget 2026, et feront l'objet d'une inscription au budget primitif 2027, le conseil municipal décide à l'unanimité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités selon les modalités suivantes :

■ Un agent dans le grade d'adjoint technique territorial qui assurera la fonction d'agent technique bâtiments et polyvalent à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures par semaine, à compter du recrutement effectif (septembre ou octobre 2026), et ce, pour une durée d'un an.

■ La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Laurent NEVEU



La Maire,



Adeline BETAÏLOULOUX

Date de transmission à la Préfecture 07 JUIL. 2026

Date de publication 07 JUIL. 2026